



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Sur proposition du Pôle Arbitrage en date du 08 Avril, les membres de la CDA consultés par e-mail pour acter que la saison 2020/2021 était une saison blanche ont entériné cette décision à l'unanimité.

Cette décision sera soumise à l'approbation du comité de direction du 17 Avril 2021.

De ce fait : les arbitres ne seront pas classés et démarreront la prochaine saison aux niveaux auxquels ils étaient au début de la saison 20/21.

Quelques informations :

Les promus D1 de la fin de saison dernière passeront leur test physique de validation au début de la saison prochaine.

Des dispositions vont être prises pour :

- procéder rapidement au lancement et au suivi des dossiers de renouvellement de nos arbitres.
- continuer à organiser des tables rondes avec les arbitres jusqu'au mois de Juin.
- alléger la formation des arbitres promotionnels car malgré notre demande, il n'y aura certainement pas d'examen d'accès à la ligue pour la saison prochaine. Cette formation sera quand même poursuivie afin qu'ils soient préparés pour le début de saison au cas où.

Un mail sera envoyé aux arbitres pour leur transmettre ces informations.

Un coup de chapeau est à donner aux formateurs et à la cellule promotionnelle qui ont continué à travailler en visioconférence et même en présentiel sur le terrain lorsque c'était possible.

Patrick GRENIER
Président de la C.D.A.

Monique RABOISSON
Secrétaire de la C.D.A.